



Fédération Santé et Action Sociale

Union Fédérale des Médecins, Ingénieur·e·s, Cadres et Technicien·ne·s



Communiqué de presse

60/23

Montreuil, le 28 juin 2023

Soutien au mouvement de grève des Praticiens Hospitaliers des lundi 3 et mardi 4 juillet 2023

Le collectif médecin de l'UFMICT CGT s'associe au mot d'ordre de grève à l'appel des organisations syndicales de Praticiens Hospitaliers des 3 et 4 juillet prochains.

Nous demandons :

- ▶ Le décompte de cinq demi-journées par 24 h en service posté
- ▶ La valorisation de la pénibilité
- ▶ Un décompte horaire du temps de travail (comme les internes l'ont obtenu devant la Cour Européenne de Justice)
- ▶ En particulier, certains PH ont été lésés par la grille de reclassement consécutif au Ségur : les trois échelons « disparus » de milieu de carrière doivent être reconnus et reconsidérés

Un cycle de négociations sur les revalorisations salariales avait été annoncé par Emmanuel Macron aux Médecins Hospitaliers le 6 janvier dernier. Il a été interrompu le 4 mai suivant, avant même la tenue de la première réunion.

Le Ministre Braun est en fonction depuis le 4 juillet 2022, il y a un an.

De la « Mission Flash Braun », n'ont été retenues que les mesures de filtrage de l'accès Hospitalier visant à « limiter l'activité des services d'urgence » telle l'obligation préalable d'appeler le 15.

Oubliées les préconisations de « soutien aux équipes des structures de médecine d'urgence, par le renfort des effectifs » et de « reconnaissance de la pénibilité de l'exercice professionnel ».

Un an auparavant, début 2021, la réforme du statut de Praticien Hospitalier se situait aussi à l'encontre des besoins de santé de la population :

- ▶ Poursuite des recrutements d'intérimaires à prix d'or
- ▶ Exercice multisite coûteux en temps et en qualité d'exercice médical...
- ▶ Comme en 1951, les PH sont à nouveau autorisés à diminuer leur activité hospitalière pour la compléter par une activité libérale extérieure ! Au détriment des effectifs de PH de l'hôpital !

Depuis plus de cinq ans, nos revendications s'inscrivent avec d'autres dans la défense du service public :

- ▶ un plan massif de formation et d'embauches de personnels, pour l'Hôpital et le secteur social
- ▶ de véritables revalorisations de salaires
- ▶ l'arrêt des restructurations et des fermetures de lits et de structures

Notre système de santé ne peut reposer que sur des professionnels au service d'un grand service public associant la médecine de ville et l'Hôpital et sur une Sécurité Sociale intégrale, collecteur unique de cotisations et payeur unique des prestations.

Aujourd'hui, ces options sont largement partagées dans la population et par une partie non-négligeable des professionnels de santé.

Les problématiques avancées ne peuvent rester empreintes de corporatismes et de défense de prés carrés.

Pour nous, médecins hospitaliers, ces revendications vont dans le sens du renforcement du service public, et non pas du libéralisme et des logiques de marché chers à ceux qui nous ont gouvernés ces dernières décennies.